

Le Centre de vaccination de Colomiers fermera ses portes le 30 octobre 2021



En raison de l'évolution de la stratégie vaccinale en Haute-Garonne, adoptée par Monsieur Le Préfet, suite à une baisse très sensible du nombre de vaccinations, et sur proposition de l'Agence régionale de santé d'Occitanie (ARS), **le vaccinodrome de Colomiers, situé à la salle Gascogne, fermera ses portes le samedi 30 octobre au soir.**

Fermeture en deux étapes

La fermeture du centre de vaccination de Colomiers se déroulera en deux temps :

o **A compter du dimanche 3 octobre 2021, fermeture les dimanches, lundis et mardis** : le vaccinodrome de Colomiers restera ouvert de 9 h à 19 h, du mercredi au samedi inclus, tout au long du mois d'octobre.

o **Fermeture définitive le samedi 30 octobre 2021 au soir.**

Selon les recommandations de l'ARS, à partir du 31 octobre 2021, les personnes désirant se faire vacciner ou réaliser leur rappel, devront prioritairement prendre contact avec leur médecin traitant ou leur officine de pharmacie habituelle.

73 985 vaccinations depuis janvier 2021

« Depuis le 18 janvier 2021, avec l'ouverture du premier centre de vaccination de Colomiers, au sein du Complexe sportif de Capitany, suivie par l'ouverture du vaccinodrome de la salle Gascogne le 7 juin, **73 985 injections ont été réalisées à Colomiers. 387 personnes, soignants, personnels administratifs et techniques, ont veillé au bon déroulement de la vaccination** », souligne Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse Métropole.

La Ville de Colomiers a ainsi activement participé à la stratégie vaccinale intense, comme à toutes les démarches depuis le début de cette crise sanitaire : centre de soins covid dès mars 2020, puis centre de vaccination à Capitany pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes fragiles et enfin le vaccinodrome.

« La Ville de Colomiers souhaite particulièrement remercier la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Colomiers, ses agents municipaux fortement mobilisés, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de Colomiers, les étudiants et vacataires, ainsi que l'ensemble des personnes mobilisés sur ces différents dispositifs », complète M. Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire, délégué aux Solidarités humaines, à l'accompagnement à l'emploi, à la santé et aux relations avec le monde combattant.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr